

**RAPPORT N° 02/6-95**  
**au Conseil Municipal**

**OBJET**

**GESTION DE L'EFFECTIF COMMUNAL**  
**CREATION DE POSTES AU TABLEAU DES EFFECTIFS**

( Emplois contractuels d'Ouvriers Polyvalents)

Dans le cadre de la réouverture au public du Zoo municipal et des diverses manifestations prévues sur la Ville en fin d'année, il apparaît nécessaire de renforcer temporairement l'effectif des ouvriers polyvalents.

Je vous propose à cet effet la création de 20 emplois contractuels à l'effectif communal, en vertu de l'article 3 alinéa 2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, pour faire face à un besoin occasionnel.

Le contrat pourra être conclu pour 3 mois, renouvelable pour une durée maximale de 3 mois.

La nature des fonctions est la suivante : travaux de maçonnerie, peinture et soudure en bâtiment, et électricité.

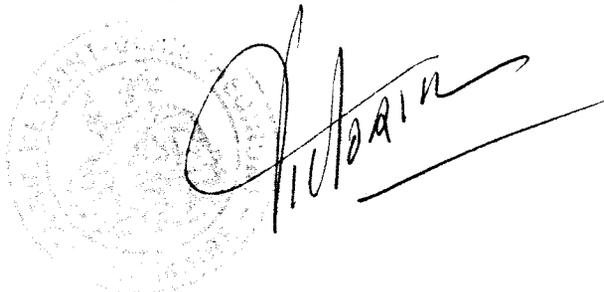
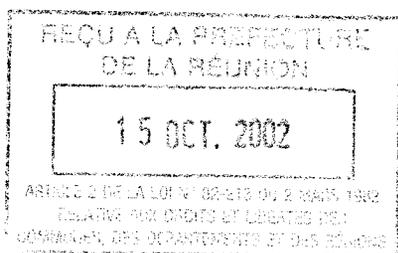
Le recrutement se fera parmi des candidats ayant déjà travaillé dans les domaines précités.

Le niveau de rémunération minimum est fixé à 1 138,14 euros bruts mensuels.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**LE MAIRE**  
**René-Paul VICTORIA**



**DELIBERATION N° 02/6-95  
du Conseil Municipal  
en séance du vendredi 04 octobre 2002**

**OBJET**

**GESTION DE L'EFFECTIF COMMUNAL  
CREATION DE POSTES AU TABLEAU DES EFFECTIFS**

(Emplois contractuels d'Ouvriers Polyvalents)

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le rapport n° 02/6-95, présenté par le Maire au nom de la Commission Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Approuve la création de 20 emplois contractuels d'ouvriers polyvalents à l'effectif communal.

---

Pour extrait certifié conforme

Fait à Saint-Denis le, 15 OCT 2002

**LE MAIRE**

**René-Paul VICTORIA**

